



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/271
11 août 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL/
FRANCAIS/RUSSE

Quarante-huitième session
Point 58 a) de l'ordre du jour provisoire*

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

Données normalisées sur les dépenses militaires communiquées par les Etats

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	4
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	5
Allemagne	5
Australie	8
Autriche	10
Belgique	13
Brésil	17
Bulgarie	19
Chili	21
Croatie	24
Espagne	29
Finlande	31
France	36
Grèce	39
Hongrie	41

* A/48/150.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
Irlande	43
Italie	45
Malte	47
Maurice	53
Namibie	54
Pays-Bas	57
Panama	62
Philippines	63
Portugal	64
Roumanie	66
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	68
Turquie	72
Ukraine	74
Yougoslavie	77

Annexe

Instrument de publication et directives s'y rapportant	79
--	----

Note explicative

Les chiffres des tableaux du présent document ont été communiqués par les Etats sur la base de l'instrument de publication internationale normalisée des dépenses militaires. A des fins analytiques, les renseignements communiqués ont été informatisés, sous réserve d'ajustements mineurs, de manière à se conformer aux pratiques statistiques standard.

On peut consulter les réponses des Etats au Bureau des affaires de désarmement, au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

I. INTRODUCTION

1. Le 12 décembre 1985, l'Assemblée générale a adopté la résolution 40/91 B, dans laquelle elle a, notamment, réitéré sa recommandation selon laquelle tous les Etats Membres devraient faire rapport au Secrétaire général tous les ans, avant le 30 avril, en utilisant l'instrument de publication (voir annexe), sur leurs dépenses militaires de l'exercice budgétaire le plus récent pour lequel des données sont disponibles. Au paragraphe 8 de cette résolution, l'Assemblée a souligné à nouveau la nécessité d'augmenter le nombre des Etats faisant rapport, afin d'obtenir la participation du plus large éventail possible d'Etats appartenant à des régions géographiques différentes et représentant des systèmes budgétaires différents.

2. En application de cette recommandation, le Secrétaire général, dans une note verbale datée du 18 février 1993, a prié tous les Etats Membres de présenter leur rapport le 30 avril 1993 au plus tard.

3. En réponse à sa note verbale, le Secrétaire général a reçu des rapports de 27 pays qui ont tous utilisé l'instrument de publication. On trouvera ces réponses à la section II du présent rapport. Les réponses reçues par la suite seront publiées dans des additifs au présent rapport.

II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

ALLEMAGNE

[Original : anglais]
[5 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ALLEMAGNE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : deutsche mark (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ALLEMAGNE

ALLEMAGNE (centaine de milliers de deutsche mark)

Types de coûts	Types de forces		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Soutien, administration et commandement centraux		(8)	Aide militaire		(12)	(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres						Forces navales	Forces aériennes		Autres forces de combat	Soutien			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	
FONCTIONNEMENT															
1. Personnel	164 973	31 675	75 654	153 157	5 001	98 804	4 702						430 460	4 496	
1.1.1.1.1	118 205	19 412	51 095	98 804		49							292 218	2 400	
1.1.1.2	13 589	770	2 657										17 065		
1.1.2	79 500	13 208	35 231	27 438		1 819							117 196	2 400	
1.1.3	25 116	5 434	13 207	71 317		2 883							117 957	2 096	
1.2. Opérations et entretien	46 768	12 263	24 559	54 353		299							138 242	89	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	7 814	964	2 882	1 846		17							13 523	794	
1.2.2 Entretien et réparations	37 741	11 145	20 884	10 877		246							80 893	85	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	1 208	154	793	905		33							3 093	275	
1.2.4 Loyers immobiliers										40 733	853	
1.2.5 Divers	5			40 725		3							91 181	2 282	
ACHATS ET CONSTRUCTION													67 487	1 126	
2. Achats	37 717	17 057	20 049	16 047		311							11 253	106	
2.1.1 Aéronefs et moteurs	28 944	15 536	16 983	5 993		31									
2.1.2 Missiles; Y compris les têtes classiques	1 594	2 044	6 930	685											
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	410									410		
2.1.4 Navires et bateaux	16	10 449	7	302									10 774		
2.1.5 Véhicules blindés	7 500			90									7 590		
2.1.6 Artillerie	2 019	437	4 705	200									7 361		
2.1.7 Autres armes des forces terrestres															
2.1.8 Munitions	9 916	1 578	2 572	375									14 441	79	
2.1.9 Electronique et communications	3 448	599	1 590	2 309			1						7 947	706	
2.1.10 Véhicules non blindés	2 559	103	483	282			5						3 432	235	
2.1.1.1 Divers	1 892	326	696	1 340			25						4 279	1 156	
2.2. Construction	8 773	1 521	3 066	10 054			280						23 694		
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	126	123	957										1 206		
2.2.2 Bases de lancement de missiles			325										325		
2.2.3 Bases et installations navales		594											594		
2.2.4 Electronique, etc.	71	188	693	39									991	4	
2.2.5 Installations pour le personnel	6 043	28	398	1 140									7 609	265	
2.2.6 Locaux médicaux													467	53	
2.2.7 Installations d'entraînement	1 020	234	297	335									1 886	37	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	1 217	147	227	274									1 865		
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration															
2.2.10 Ouvrages fortifiés	276	207	169	280									2 192	54	
2.2.11 Abris															
2.2.12 Terrains				82									82	743	
2.2.13 Divers	20			6 457									6 477		
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT				27 123									27 123	53	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée															
3.2 Développement, essais et évaluation															
4. TOTAL (1+2+3)	202 690	48 732	95 703	196 327			5 312			600			549 364	6 831	

Notes explicatives

1.1 (Personnel)

Ces chiffres ne comprennent pas les pensions.

1.2.1 (Fournitures d'usage courant)

Ce poste recouvre les dépenses de carburant, huile et lubrifiants, de cantine (mess) et d'achat de vêtements de remplacement, de médicaments et de pansements.

1.2.3 (Frais de voyage, etc.)

Ce poste comprend les frais postaux, les frais de chargement et de transport, les frais de télécommunications et les dépenses de bureau.

Dans le système de comptabilité des forces armées fédérales, les frais de voyage sont considérés comme des dépenses de personnel et figurent sous les postes 1.1.1 à 1.1.3.

La ventilation de ces chiffres par élément demanderait un surcroît de temps et de ressources.

1.2.4 (Loyers immobiliers)

Sauf dans le cas de la colonne 14, les loyers immobiliers sont inclus dans les frais d'entretien et de réparation de biens immobiliers sous le poste 1.2.2.

2.1.2 (Missiles)

Les achats de missiles figurent sous le poste 2.1.1.

2.1.6 (Artillerie) et 2.1.7 (Autres armes des forces terrestres)

Il n'est pas possible de fournir des chiffres distincts pour chacun de ces postes. Le montant total figure sous le poste 2.1.6.

AUSTRALIE

[Original : anglais]
[10 mai 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : AUSTRALIE

Exercice budgétaire : 1er juillet 1991-30 juin 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar australien (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

AUSTRALIE

AUSTRALIE (centaine de milliers de dollars australiens)

Types de coûts	Types de forces										Défense civile (14)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		(7)	(8)	Aide militaire		(12)	(13)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien	Commandement	Forces para-militaires	Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)	Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (13)
1. FONCTIONNEMENT	18 078	12 570	12 570	15 598		7 101	2 589			752		11 001	67 689
1.1 Personnel	12 970	7 274	7 274	8 417		3 938	1 654					9 393	43 646
1.1.1 Conscrits													
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves													
1.1.3 Civils	11 298	5 831	5 831	7 719		296	1 495					1 608	26 639
1.2 Opérations et entretien	1 672	1 443	1 443	698		3 642	159			752			7 614
1.2.1 Fournitures d'usage courant	5 108	5 296	5 296	7 181		3 163	935						24 043
1.2.2 Entretien et réparations	2 527	2 270	2 270	4 304		337	91						9 529
1.2.3 Frais de voyage, etc.	412	1 734	1 734	1 116		148	3						3 413
1.2.4 Loyers immobiliers	2 152	1 249	1 249	1 752		1 967	832						7 952
1.2.5 Divers	17	43	43	9		711	9						789
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	2 404	1 333	1 333	1 583		24 334	117			752		712	30 483
2.1 Aéronefs et moteurs	1 436	771	771	722		20 292	66						23 287
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques													
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires													
2.1.3 Navires et bateaux													
2.1.4 Véhicules blindés													
2.1.5 Artillerie													
2.1.6 Autres armes des forces terrestres													
2.1.7 Munitions													
2.1.8 Electronique et communications													
2.1.9 Véhicules non blindés													
2.1.10 Divers													
2.2 Construction	968		562	861		4 042	51						6 484
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.													
2.2.5 Installations pour le personnel													
2.2.6 Locaux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													
2.2.10 Ouvrages fortifiés													
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains													
2.2.13 Divers													
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	20 482		13 903	17 181		31 435	2 706			752		11 713	98 172
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													
3.2 Développement, essais et évaluation													
4. TOTAL (1+2+3)													

AUTRICHE

[Original : anglais]
[10 mars 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : AUTRICHE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : schilling (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

AUTRICHE

AUTRICHE (millions de schillings)

Types de coûts	Types de forces													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Soutien, administration et commandement centraux		(6)	(7)	(8)	Aide militaire		(12)	(13)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien	Commandement	Forces para-militaires	Territoire national	Etranger	Maintien de la paix (ONU) ^b	Non ventilés	Total des dépenses militaires	Défense civile
1. FONCTIONNEMENT		13 741											14 583	
1.1 Personnel		10 293											11 053	
1.1.1 Conscrits		3 394											3 394	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves ^d		6 899											6 899	
1.1.3 Civils ^e												19	3 530	
1.2 Opérations et entretien		3 448												
1.2.1 Fournitures d'usage courant														
1.2.2 Entretien et réparations														
1.2.3 Frais de voyage, etc.														
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		4 411				1 103	24					2	5 540	
2.1 Achats		4 386					24					2	4 412	
2.1.1 Aéronautique et moteurs														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 Construction		25				1 103							1 128	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ^f														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)		18 152				1 103	790					78	20 123	

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau de l'Autriche)

^a L'Autriche ne dispose pas d'une armée de l'air indépendante, tous les coûts correspondants (aviation militaire) sont inclus dans la colonne 2, forces terrestres.

^b Les versements effectués au titre des forces de maintien de la paix de l'ONU, qui s'élèvent à environ 412,2 millions de schillings, sont inclus dans la colonne 2.

^c Les dépenses au titre de la défense civile ne sont pas imputées sur le budget de la défense mais sur celui du Ministère de l'intérieur.

^d Les dépenses afférentes aux personnels de réserve sont comptabilisées sous le poste 1.1.1 (Conscrits).

^e Les dépenses afférentes au personnel civil sont comptabilisées sous le poste 1.1.2 (Autres personnels militaires).

^f Les dépenses afférentes à la recherche-développement ne sont pas comptabilisées séparément. Elles sont incluses dans le poste 1 (Fonctionnement) et/ou 2 (Achats et construction).

BELGIQUE

[Original : français]
[27 mai 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Belgique

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1991

Monnaie nationale et unité de mesure : franc belge (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

BELGIQUE

BELGIQUE (millions de francs belges)

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		(7)	(8)	(9)			Aide militaire	
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien	Commandement	Forces para-militaires	Territoire national	Etranger	Maintien de la paix (ONU)	Non ventilés		
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel	39 367	4 702	19 926	11 443	18 264	2 246	18 264	22 010	0	0	0	819	105 088	
1.1.1 Conscrits	30 357	2 967	11 443	250	10 234	286	10 234	18 638	0	0	0	819	74 458	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	1 160	80	80	0	0	0	17	17	0	0	0	533	2 326	
1.1.3 Civils	26 054	2 773	10 874	319	7 702	7 702	18 062	18 062	0	0	0	0	65 465	
1.2 Opérations et entretien	3 143	114	8 483	2 394	8 030	8 030	559	3 372	0	0	0	286	6 667	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	9 010	1 735	8 483	2 394	8 030	8 030	839	3 372	0	0	0	0	30 630	
1.2.2 Entretien et réparations	3 425	891	5 422	410	1 854	1 854	410	410	0	0	0	0	9 512	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	998	296	410	0	1 097	1 097	503	503	0	0	0	0	3 304	
1.2.4 Loyers immobiliers	1	0	0	0	997	997	397	397	0	0	0	0	1 395	
1.2.5 Divers	687	22	257	0	2 364	2 364	1 223	733	0	0	0	0	4 553	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	596	60	2 027	1 993	11 681	13 755	733	733	0	0	0	3 069	20 240	
2.1 Achats	338	37	1 993	1 817	3 471	3 471	733	733	0	0	0	0	14 782	
2.1.1 Aéronefs et moteurs	114	8	1 817	0	1 260	1 260	0	0	0	0	0	0	5 410	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 260	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.1.4 Navires et bateaux	0	20	0	0	344	344	0	0	0	0	0	0	364	
2.1.5 Véhicules blindés	0	0	0	0	485	485	0	0	0	0	0	0	485	
2.1.6 Artillerie	0	0	0	0	113	113	0	0	0	0	0	0	113	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	11	0	12	0	49	49	2	2	0	0	0	0	74	
2.1.8 Munitions	11	0	3	0	1 732	1 732	84	84	0	0	0	0	1 830	
2.1.9 Electronique et communications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2.1.10 Véhicules non blindés	157	3	103	0	1 546	1 546	532	532	0	0	0	0	2 341	
2.2 Divers	45	6	58	58	2 681	2 681	115	115	0	0	0	0	2 905	
2.2.1 Construction	258	23	34	34	2 074	2 074	0	0	0	0	0	0	2 389	
2.2.2 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.3 Bases de lancement de missiles														
2.2.4 Bases et installations navales														
2.2.5 Electronique, etc.														
2.2.6 Installations pour le personnel														
2.2.7 Locaux médicaux														
2.2.8 Installations d'entraînement														
2.2.9 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.10 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.11 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.12 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.13 Magasins, dépôts, etc.														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	0	0	0	0	54	54	4	4	0	0	0	0	58	
3.2 Développement, essais et évaluation	0	0	0	0	54	54	4	4	0	0	0	0	58	
4. TOTAL (1+2+3)	39 963	4 762	21 953	32 073	22 747	32 073	22 747	22 747	0	0	0	3 888	125 386	

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 48 950 francs belges (salaire brut) par mois.

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : En 1991 : 11 mois en Belgique; 9 mois en Allemagne.

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Néant.

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains
- b) Biens immobiliers autres que les terrains
- c) Matériel
- d) Services
- e) Divers

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire		
i) Par pays	X	
ii) Par région		
Importations de matériel militaire		
i) Par pays	X	
ii) Par région		

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

BRESIL

[Original : espagnol]
[2 juillet 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Brésil

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : cruseiro (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

BRESIL

BRESIL (millions de cruzeiros)

Types de coûts	Types de forces		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Soutien, administration et commandement centraux			(8)	Aide militaire			(13)	(14)	
	Forces stratégiques	Forces terrestres						Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat		Soutien	Commandement	Forces para-militaires			Territoire national
1. FONCTIONNEMENT																	
1.1 Personnel	7 483 010	7 424 198	2 663 247	2 663 247	2 663 247	2 663 247									17 570 455		
1.1.1 Conscrits	6 541 224	5 251 134	2 192 637	2 192 637	2 192 637	2 192 637									13 984 995		
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	298 395	—	24 609	24 609	—	—									323 004		
1.1.3 Civils	5 943 628	—	1 852 059	1 852 059	—	—									7 795 687		
1.2 Opérations et entretien	299 201	—	315 969	315 969	—	—									615 170		
1.2.1 Fournitures d'usage courant	941 786	2 173 064	470 610	470 610	—	—									3 585 460		
1.2.2 Entretien et réparations	619 472	—	91 378	91 378	—	—									710 850		
1.2.3 Frais de voyage, etc.	125 851	254 171	326 638	326 638	—	—									706 660		
1.2.4 Loyers immobiliers	196 463	—	52 566	52 566	—	—									249 029		
1.2.5 Divers	—	—	—	—	—	—									—		
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	356 838	1 918 893	28	28	—	—									1 918 921		
2.1 Aéronefs et moteurs	220 902	1 238 705	89 222	89 222	—	—									1 684 765		
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques	—	1 212 375	5 288	5 288	—	—									1 438 565		
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires	—	94 504	55	55	—	—									94 559		
2.1.3 Navires et bateaux	4 207	411 141	—	—	—	—									415 348		
2.1.4 Véhicules blindés	17 897	24 269	—	—	—	—									42 166		
2.1.5 Artillerie	1 957	—	—	—	—	—									1 957		
2.1.6 Autres armes des forces terrestres	17 133	—	—	—	—	—									17 133		
2.1.7 Munitions	87 705	—	2 052	2 052	—	—									89 757		
2.1.8 Electronique et communications	17 476	—	316	316	—	—									17 792		
2.1.9 Véhicules non blindés	74 527	—	2 524	2 524	—	—									77 051		
2.1.10 Divers	—	682 461	341	341	—	—									682 802		
2.1.11 Construction	135 936	26 330	83 934	83 934	—	—									246 200		
2.2 Bases aériennes, aérodromes	60 150	—	7 140	7 140	—	—									67 290		
2.2.1 Bases de lancement de missiles	—	—	—	—	—	—									—		
2.2.2 Bases et installations navales	10 372	—	13 581	13 581	—	—									23 953		
2.2.3 Electronique, etc.	938	—	7 666	7 666	—	—									8 604		
2.2.4 Installations pour le personnel	7 931	2 023	—	—	—	—									9 954		
2.2.5 Locaux médicaux	19 655	11 779	—	—	—	—									31 434		
2.2.6 Magasins, dépôts, etc.	7 402	12 528	—	—	—	—									19 930		
2.2.7 Locaux de commandement et d'administration	13 793	—	55 547	55 547	—	—									69 340		
2.2.8 Ouvrages fortifiés	—	—	—	—	—	—									—		
2.2.9 Abris	—	—	—	—	—	—									—		
2.2.10 Terrains	15 695	—	—	—	—	—									15 695		
2.2.11 Divers	10 289	59 667	1 470	1 470	—	—									71 426		
2.2.12 RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	10 289	—	—	—	—	—									10 289		
2.2.13 Recherche fondamentale et appliquée	10 289	—	—	—	—	—									10 289		
3.1 Développement, essais et évaluation	7 850 137	8 722 570	2 753 939	2 753 939	—	—									1 470		
3.2 TOTAL (1+2+3)	—	—	—	—	—	—									19 326 646		

BULGARIE

[Original : anglais]
[12 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : BULGARIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : lev (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

BULGARIE

BULGARIE (dizaines de milliers de leva)

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		(7)	(8)	Aide militaire			(12)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien	Commandement	Forces para-militaires	Territoire national	Etranger	Maintien de la paix (ONU)	Non ventilés	
1. FONCTIONNEMENT													
1.1 Personnel	159 220	112 170	28 420	83 120	118 250						16 590	131 040	536 640
1.1.1 Conscrits			19 780	64 290	80 990						9 960		287 190
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	88 000	24 170	14 590	55 300	54 730						9 960		222 580
1.1.3 Civils	47 050	8 640	5 190	8 990	26 260								64 610
1.2 Opérations et entretien	42 000	7 500	7 500	18 830	37 260						6 630	131 040	249 450
1.2.1 Fournitures d'usage courant	1 160	270	270	400	17 000						5 130	130 740	218 480
1.2.2 Entretien et réparations	3 090	670	670	1 820	15 930								5 610
1.2.3 Frais de voyage, etc.													21 510
1.2.4 Loyers immobiliers													
1.2.5 Divers	800	200	200	500	550							300	3 850
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	15 710	4 530	4 530	13 700	4 700								38 640
2.1 Achat	13 930	3 780	3 780	13 560	4 700								31 270
2.1.1 Aéronefs et moteurs													13 300
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques													
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													3 430
2.1.4 Navires et bateaux													2 030
2.1.5 Véhicules blindés	2 030		3 430										2 400
2.1.6 Artillerie	2 260	140											2 400
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	1 000												1 000
2.1.8 Munitions	1 370	60											1 430
2.1.9 Electronique et communications	3 870												3 870
2.1.10 Véhicules non blindés	3 040												3 040
2.1.11 Divers	360		150	260									770
2.2 Construction	1 780		750	140	4 700								7 370
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes			650										650
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.			100	110	460								2 450
2.2.5 Installations pour le personnel					1 440								1 440
2.2.6 Locaux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.					1 330								1 330
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration					750								750
2.2.10 Ouvrages fortifiés													
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains													
2.2.13 Divers				30	720								750
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	5			17	909								935
3.1 Recherche fondamentale et appliquée			4										
3.2 Développement, essais et évaluation													
4. TOTAL (1+2+3)	174 935	32 954	96 837	123 859	16 590	131 040	576 215						

CHILI

[Original : espagnol]
[15 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : CHILI

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : peso chilien (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

CHILI

CHILI (milliers de pesos chiliens)

Types de coûts	Types de forces		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Soutien, administration et commandement centraux			(8)	Aide militaire			(13)	(14)	
	Forces stratégiques	Forces terrestres						Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat		Soutien	Commandement	Forces para-militaires			Territoire national
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)			
1. FONCTIONNEMENT																	
1.1 Personnel																	
1.1.1 Conscrits																	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves																	
1.1.3 Civils																	
1.2 Opérations et entretien																	
1.2.1 Fournitures d'usage courant ^a																	
1.2.2 Entretien et réparations																	
1.2.3 Frais de voyage, etc.																	
1.2.4 Loyers immobiliers																	
1.2.5 Divers																	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION^c																	
2.1 Achats																	
2.1.1 Aéronautiques et moteurs																	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques																	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires																	
2.1.4 Navires et bateaux																	
2.1.5 Véhicules blindés																	
2.1.6 Artillerie																	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres																	
2.1.8 Munitions																	
2.1.9 Electronique et communications																	
2.1.10 Véhicules non blindés																	
2.1.11 Divers																	
2.2 Construction																	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes																	
2.2.2 Bases de lancement de missiles																	
2.2.3 Bases et installations navales																	
2.2.4 Electronique, etc.																	
2.2.5 Installations pour le personnel																	
2.2.6 Locaux médicaux																	
2.2.7 Installations d'entraînement																	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.																	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration																	
2.2.10 Ouvrages fortifiés																	
2.2.11 Abris																	
2.2.12 Terrains																	
2.2.13 Divers																	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT																	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée																	
3.2 Développement, essais et évaluation																	
4. TOTAL (1+2+3)																	

Note du tableau du Chili : Le taux de change appliqué est le suivant :
1 dollar des Etats-Unis = 402,50 pesos. Ce budget tient compte des dépenses
afférentes aux trois armes.

^a Sous la rubrique "Biens de consommation et services" de la loi de
finances.

^b Les dépenses correspondant aux postes 1.2.2 à 1.2.5 sont indiquées sous
forme de montant global (11 313 469).

^c Sous la rubrique "Dépenses d'équipement" de la loi de finances.

CROATIE

[Original : anglais]
[30 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : CROATIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : dinar croate (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

CROATIE

REPUBLIQUE DE CROATIE (milliers de dinars croates)

Types de coûts	Types de forces		Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)
	(1)	(2)					Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT			160 052 290	4 515 053	3 020 814		5 303 788	1 705 394					174 597 339	
1.1 Personnel			71 385 296	2 760 816	1 958 817		3 269 227	869 035					80 243 193	
1.1.1 Conscrits			226 795										226 795	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves			69 101 494	2 666 949	1 892 160		2 948 842	869 035					77 478 480	
1.1.3 Civils			2 057 009	93 867	66 657		320 385						2 537 918	
1.2 Opérations et entretien			88 666 992	1 754 237	1 061 997		2 034 561	836 359					94 354 146	
1.2.1 Fournitures d'usage courant			62 814 018	1 045 587	678 585		1 496 500	542 361					66 577 051	
1.2.2 Entretien et réparations			22 615 496	631 707	309 986		432 641	251 567					24 241 397	
1.2.3 Frais de voyage, etc.			3 237 478	76 943	73 426		105 420	42 431					3 535 698	
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION			23 762 759	502 612	239 120		87 098	32 186					24 623 775	
2.1 Achat			23 517 640	502 612	239 120		87 098	32 186					24 378 656	
2.1.1 Aéronefs et moteurs														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés				197 838									197 838	
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions			102 610										102 610	
2.1.9 Electronique et communications			153 916										153 916	
2.1.10 Véhicules non blindés			8 837 352										8 837 352	
2.2 Divers			14 019 067	206 348	154 200		38 450	14 547					14 379 615	
2.2.1 Construction			270 561	98 426	84 920		48 648	17 639					506 904	
2.2.2 Bases aériennes, aérodromes			245 119										245 119	
2.2.3 Bases de lancement de missiles														
2.2.4 Bases et installations navales														
2.2.5 Electronique, etc.														
2.2.6 Installations pour le personnel														
2.2.7 Locaux médicaux														
2.2.8 Installations d'entraînement														
2.2.9 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.10 Magasins, dépôts, etc.			245 119										245 119	
2.2.11 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.12 Ouvrages fortifiés														
2.2.13 Abris														
2.2.14 Terrains														
2.2.15 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT			687 198	194 155									881 353	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée			287 198										287 198	
3.2 Développement, essais et évaluation			400 000	194 155									594 155	
4. TOTAL (1+2+3)			184 502 247	5 211 820	3 259 934		5 390 886	1 737 580					200 102 467	

Notes explicatives

La République de Croatie tient à donner les précisions ci-après, qui sont importantes pour la compréhension des informations fournies :

1. Avant l'indépendance de la République de Croatie, le territoire et ses forces de défense faisaient partie d'un autre Etat.

2. La République de Croatie a été attaquée immédiatement après son accession à l'indépendance, une fois que les forces de défense légales qui existaient auparavant (appelées "Défense territoriale") eurent été démantelées par "l'armée populaire yougoslave".

3. L'embargo actuel sur les armements, qui s'applique à l'ensemble du territoire de la République de Croatie, empêche l'achat du matériel nécessaire à la défense.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 33 340 dinars croates par mois.

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée (1991).

Réponse : Néant.

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains
- b) Biens immobiliers autres que les terrains
- c) Matériel
- d) Services
- e) Divers

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		
ii) Par région		
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		
ii) Par région		

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

Réponse : Au taux de change moyen du DM pour 1992,
1 deutsche mark = 171,0178 dinars croates.

ESPAGNE

[Original : espagnol]
[28 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ESPAGNE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : peseta (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ESPAGNE

ESPAGNE (millions de pesetas)

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile (14)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Soutien, administration et commandement centraux		(8)	Aide militaire				(12)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien	Commandement	Forces para-militaires	Territoire national	Etranger	Maintien de la paix (ONU)	Non ventilés *	
1. FONCTIONNEMENT	..	253 709	111 330	115 165	..	157 929	152 200	790 333
1.1 Personnel	170 682	170 682	63 127	64 153	..	131 583	152 200	581 745
1.1.1 Conscrits	..	3 346	620	351	..	51	4 368
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	..	118 009	43 626	42 048	..	116 783	125 889	446 355
1.1.3 Civils	..	49 327	18 881	21 754	..	14 749	26 311	131 022
1.2 Opérations et entretien	..	83 027	48 203	51 012	..	26 346	208 588
1.2.1 Fournitures d'usage courant	..	37 706	13 390	7 807	..	2 339	61 242
1.2.2 Entretien et réparations	..	23 798	24 304	33 917	..	2 337	84 356
1.2.3 Frais de voyage, etc.	..	3 151	2 269	2 196	..	4 456	12 072
1.2.4 Loyers immobiliers	..	16	20	10	..	644	690
1.2.5 Divers	..	18 356	8 220	7 082	..	16 570	50 228
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	21 255	38 201	26 174	..	11 944	97 574
2.1 Aérojets et moteurs	..	18 268	37 569	24 022	..	8 922	88 781
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques	..	993	2 078	15 141	18 212
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires	..	2 958	..	3 562	6 520
2.1.3 Navires et bateaux	31 019	31 019
2.1.4 Véhicules blindés	..	5 033	5 033
2.1.5 Artillerie	..	443	45	488
2.1.6 Autres armes des forces terrestres	..	40	40
2.1.7 Munitions	..	1 880	2 217	1 235	5 332
2.1.8 Electronique et communications	..	1 423	1 859	3 125	..	3 905	10 312
2.1.9 Véhicules non blindés	..	1 218	1 218
2.1.10 Divers	..	4 280	351	959	..	5 017	10 607
2.1.11 Construction	..	2 987	632	2 152	..	3 022	8 793
2.2 Bases aériennes, aérodromes
2.2.1 Bases de lancement de missiles
2.2.2 Bases et installations navales
2.2.3 Electronique, etc.
2.2.4 Installations pour le personnel
2.2.5 Locaux médicaux
2.2.6 Magasins, dépôts, etc.
2.2.7 Locaux de commandement et d'administration
2.2.8 Ouvrages fortifiés
2.2.9 Abris
2.2.10 Terrains
2.2.11 Divers	..	2 987	632	2 152	..	3 022	8 793
2.2.12 RECHERCHE-DEVELOPPEMENT
2.2.13 Recherche fondamentale et appliquée	..	0	0	0	..	39 936	39 936
3.1 Développement, essais et évaluation	..	0	37 337	37 337
3.2 TOTAL (1+2+3)	..	274 964	149 531	141 339	..	209 809	152 200	927 843

* Les coûts non ventilés comprennent les pensions de retraite versées par le Ministère des finances au personnel militaire et civil (montant estimatif).

FINLANDE

[Original : anglais]
[21 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : FINLANDE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992
1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : markkaa (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

FINLANDE

FINLANDE (centaines de milliers de markkaa)

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux (6, 7)		Forces para-militaires (8)	Aide militaire (9, 10, 11)				Non ventilés (12)
1. FONCTIONNEMENT													
1.1 Personnel	—	87	9	10		59	42	852			319	5 563	6 941
1.1.1 Conscrits	—						42	716			287	3 172	4 217
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves												156	156
1.1.3 Civils												2 836	3 978
1.2 Opérations et entretien												80	83
1.2.1 Fournitures d'usage courant												2 391	2 724
1.2.2 Entretien et réparations		87	9	10		59					32	800	887
1.2.3 Frais de voyage, etc.											32	36	1 479
1.2.4 Loyers immobiliers												15	152
1.2.5 Divers		87	9	10		59					78	1	1
2. ACHATS ET CONSTRUCTION												2 871	3 196
2.1 Achats		119	11	52				122				2 816	2 938
2.1.1 Aéronautique								59				59	59
2.1.1.1 Aéronautique et moteurs													
2.1.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques													
2.1.1.3 Têtes et bombes nucléaires													
2.1.1.4 Navires et bateaux													
2.1.1.5 Véhicules blindés													
2.1.1.6 Artillerie													
2.1.1.7 Autres armes des forces terrestres													
2.1.1.8 Munitions													
2.1.1.9 Electronique et communications													
2.1.1.10 Véhicules non blindés													
2.1.1.11 Divers													
2.2 Construction		119	11	52				21				55	258
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes				18									18
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.													
2.2.5 Installations pour le personnel		1	5	27									1
2.2.6 Locaux médicaux		21		5									33
2.2.7 Installations d'entraînement		2											26
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.		14											2
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration		35	4										14
2.2.10 Ouvrages fortifiés		5											39
2.2.11 Abris		8											5
2.2.12 Terrains													8
2.2.13 Divers		33	1	2									91
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT													
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													50
3.2 Développement, essais et évaluation													5
4. TOTAL (1+2+3)	—	206	20	62	—	59	42	995	0		319	8 484	10 187

FINLANDE (millions de markkaa)

Types de forces	Types de coûts										Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile (14)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		(7)	(8)	Aide militaire			(12)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires	Territoire national	Maintien de la paix (ONU)		Non ventilés	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(14)
1. FONCTIONNEMENT													
1.1 Personnel	213	15	18			59	76	834			210	5 326	6 751
1.1.1 Conscrits	127	6	8				39	689			173	2 960	4 002
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	127	6	8				39	689			173	7	148
1.1.3 Civils												2 953	3 854
1.2 Opérations et entretien	86	9	10			59	37	145			37	2 366	2 749
1.2.1 Fournitures d'usage courant								60			11	1 193	1 264
1.2.2 Entretien et réparations								40			24	751	815
1.2.3 Frais de voyage, etc.						59		18			2	152	231
1.2.4 Loyers immobiliers								2					2
1.2.5 Divers	86	9	10				37	25				270	437
2. ACHATS ET CONSTRUCTION													
2.1 Achats	1 591	267	528					86				809	3 281
2.1.1 Aéronautiques et moteurs	1 502	250	483					66				769	3 070
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	306	10	279					20				299	316
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													79
2.1.4 Navires et bateaux			67					12					108
2.1.5 Véhicules blindés	108												39
2.1.6 Artillerie	31	8											262
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	262												315
2.1.8 Munitions	300	12	2					1					62
2.1.9 Electronique et communications	174	56	98					23					413
2.1.10 Véhicules non blindés	205							8					24
2.1.11 Divers	116	97	104					2					683
2.2 Construction	89	17	45					20				40	211
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes			20										6
2.2.2 Bases de lancement de missiles													28
2.2.3 Bases et installations navales													2
2.2.4 Electronique, etc.	4		24										
2.2.5 Installations pour le personnel	2												
2.2.6 Locaux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement	10												10
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	15	5	1										21
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	6												6
2.2.10 Ouvrages fortifiés	12												12
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains													
2.2.13 Divers	40	6						20				40	106
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT													
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													5
3.2 Développement, essais et évaluation													45
4. TOTAL (1+2+3)	1 804	282	546			59	76	920	0		210	6 185	10 082
													27

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 80 066 markkaa par an.

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 22 697 années de service.

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Néant.

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains)	
)	
b) Biens immobiliers autres que les terrains)	
)	
c) Matériel)	2,8 millions de markkaa
)	
d) Services)	0,9 million de markkaa
)	
e) Divers)	1,5 million de markkaa

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

FRANCE

[Original : français]
[30 juin 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : FRANCE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : franc (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

FRANCE

FRANCE (centaines de milliers de francs)

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Soutien, administration et commandement centraux		(8)	Aide militaire			
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien	Commandement	Forces para-militaires	Territoire national	Etranger	Maintien de la paix (ONU)	Non ventilés
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
1. FONCTIONNEMENT	116 262	366 735	172 042	184 775		81 076	16 653	176 411				
1.1 Personnel	41 203	253 731	98 458	103 638		42 909	11 219	145 438				
1.1.1 Conscrits												
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves												
1.1.3 Civils	75 059	113 004	73 584	81 137		38 167	5 434	30 973				
1.2 Opérations et entretien												
1.2.1 Fournitures d'usage courant												
1.2.2 Entretien et réparations												
1.2.3 Frais de voyage, etc.												
1.2.4 Loyers immobiliers												
1.2.5 Divers												
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	129 560	152 372	106 852	126 220		32 734	7 640	20 561				
2.1 Achat	108 454	126 876	100 373	110 890		10 935	2 727	12 518				
2.1.1 Aéronefs et moteurs												
2.1.2 Missiles; y compris les têtes classiques												
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires												
2.1.4 Navires et bateaux												
2.1.5 Véhicules blindés												
2.1.6 Artillerie												
2.1.7 Autres armes des forces terrestres												
2.1.8 Munitions												
2.1.9 Electronique et communications												
2.1.10 Véhicules non blindés												
2.1.11 Divers												
2.2 Construction	21 106	25 496	6 479	15 330		21 799	4 913	8 043				
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes												
2.2.2 Bases de lancement de missiles												
2.2.3 Bases et installations navales												
2.2.4 Electronique, etc.												
2.2.5 Installations pour le personnel												
2.2.6 Locaux médicaux												
2.2.7 Installations d'entraînement												
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.												
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration												
2.2.10 Ouvrages fortifiés												
2.2.11 Abris												
2.2.12 Terrains												
2.2.13 Divers												
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	118 114	45 443	24 120	67 880		33 710	0	0				
3.1 Recherche fondamentale et appliquée												
3.2 Développement, essais et évaluation												
4. TOTAL (1+2+3)	363 936	564 550	303 014	378 875		147 520	24 293	196 972				

Notes explicatives

I. Budget du Ministère de la défense :

Les chiffres présentés sont ceux du budget militaire de la France pour 1993, pensions non comprises. L'unité monétaire et la terminologie employées sont conformes aux critères applicables à l'ONU. Ces chiffres appellent les commentaires ci-après :

- a. La rubrique "Forces stratégiques" comprend les armes nucléaires de dissuasion;
- b. Le budget de la gendarmerie est inclus dans la colonne des "Forces paramilitaires";
- c. Les dépenses correspondant aux rubriques "Aide militaire" et "Défense civile" ne sont pas indiquées parce que, d'une part, les documents financiers relatifs à l'aide militaire ne sont pas publiés et que, d'autre part, la défense civile ne relève pas du Ministère de la défense.

Les informations concernant la partie II du questionnaire sont ou non disponibles (questions 1, 2 et 3) ou non publiées (questions 4 et 5).

II. Aide militaire allouée au titre des budgets du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de la coopération :

Le montant de cette aide s'élève à 988 millions de francs.

GRECE

[Original : anglais]
[29 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : GRECE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : drachme (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

GRECE

GRECE (millions de drachmes)

Types de forces	Types de coûts		Forces terrestres		Forces navales		Forces aériennes		Autres forces de combat		Soutien, administration et commandement centraux			Forces para-militaires			Aide militaire			Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)										
1. FONCTIONNEMENT																								
1.1 Personnel	129 694	70 779	105 772	128 952	1 574																	436 771		
1.1.1 Conscrits	88 455	51 207	61 361	118 618	135																		319 776	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	1 204	420	653																				2 277	
1.1.3 Civils	63 917	34 376	44 363	(4 279)	116																		142 772	
1.2 Opérations et entretien	23 334	16 411	16 345	10 334	19																		56 109	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	41 239	19 572	44 411	4 728	62																		116 995	
1.2.2 Entretien et réparations	24 003	14 872	14 447	526	7																		58 112	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	6 486	1 668	4 195	1 739	61																		14 149	
1.2.4 Loyers immobiliers	444	63	115	1 209																			1 831	
1.2.5 Divers	4 597	1 042	664	2 132	1 309																		9 744	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	37 609	32 424	109 108	807	6 000																		185 948	
2.1 Aéronefs et moteurs	29 193	30 854	108 082	796	5 371																		174 298	
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques	4 420		118		1 000																		5 538	
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires	14 818	9 581	106 432																				130 831	
2.1.3 Navires et bateaux	3 000	17 974			1 000																		21 974	
2.1.4 Véhicules blindés	3 000				2 000																		5 000	
2.1.5 Artillerie	3 000				1 350																		4 350	
2.1.6 Autres armes des forces terrestres		223																					223	
2.1.7 Munitions	51	530	890	125																			1 596	
2.1.8 Electronique et communications	19	900	141	214	21																		1 295	
2.1.9 Véhicules non blindés	236	50	263	459																			549	
2.1.10 Divers	649	1 596	238	9	629																		2 942	
2.2 Construction	8 416	1 570	1 026	9																			11 650	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes			965																				965	
2.2.2 Bases de lancement de missiles																							1 570	
2.2.3 Bases et installations navales		1 570																					1 570	
2.2.4 Electronique, etc.																								
2.2.5 Installations pour le personnel	4 525		61		128																		4 653	
2.2.6 Locaux médicaux																							61	
2.2.7 Installations d'entraînement																								
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.																								
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration																								
2.2.10 Ouvrages fortifiés	1 485																						1 485	
2.2.11 Abris																								
2.2.12 Terrains																								
2.2.13 Divers	2 406				501																		2 916	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT																								
3.1 Recherche fondamentale et appliquée																								
3.2 Développement, essais et évaluation																								
4. TOTAL (1+2+3)	167 303	103 213	215 240	129 759	7 574																		623 089	

HONGRIE

[Original : anglais]
[19 mars 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : HONGRIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : forint (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

HONGRIE

HONGRIE (milliers de forints)

Types de coûts	Types de forces		Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces paramilitaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)
	Forces stratégiques (1)	Forces combattantes (1)					Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT			15 989 678		7 837 268			3 469 083					61 079 079	
1.1 Personnel			10 350 643		4 917 668			2 446 483					31 111 817	
1.1.1 Conscrits			620 065		261 669			130 820					1 014 942	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves			5 473 893		2 623 476			4 399 835					13 818 818	
1.1.3 Civils			1 296 486		601 923			4 834 268					7 102 457	
1.1.4 Autres personnels ^a			2 960 200		1 430 600			4 032 100					9 175 600	
1.2 Opérations et entretien			5 639 035		2 919 600			1 022 600					29 967 262	
1.2.1 Fournitures d'usage courant			3 227 535		1 715 100			7 891 127					12 964 762	
1.2.2 Entretien et réparations			682 771		468 400			891 641					2 042 812	
1.2.3 Frais de voyage, etc.			1 433 800		730 500			5 155 500					7 904 900	
1.2.4 Loyers immobiliers			15 900		5 600			51 900					77 500	
1.2.5 Divers ^b			279 029		528 517			302 400					6 977 288	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION			611 383		187 500			2 221 403					3 450 338	
2.1 Achats			459 365		187 500			89 035					950 338	
2.1.1 Aéronautiques et moteurs													187 500	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions			106 266										106 266	
2.1.9 Electronique et communications			353 099										353 099	
2.1.10 Véhicules non blindés													303 473	
2.1.11 Divers														
2.2 Construction			152 018		341 017			89 035					2 500 000	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes					143 797								143 797	
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.					49 715								49 715	
2.2.5 Installations pour le personnel			132 631		44 500								1 047 611	
2.2.6 Locaux médicaux													34 166	
2.2.7 Installations d'entraînement													102 700	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													10 584	
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers			19 387		103 005								1 111 427	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)			16 601 061		8 365 785			36 004 453					64 529 417	

^a Engagement déterminé en pourcentage des paiements en ce qui concerne la caisse des pensions et d'assurance maladie du système national d'assurance sociale.

^b Y compris les coûts de reconstitution de l'actif (à l'exception du poste construction).

IRLANDE

[Original : anglais]
[11 juin 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Irlande

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : livre irlandaise (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

IRLANDE

IRLANDE (centaine de milliers de livres irlandaises)

Types de forces	Forces terrestres		Forces navales		Forces aériennes		Autres forces de combat		Soutien, administration et commandement centraux		Aide militaire			Total des dépenses militaires	Défense civile
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)		
FONCTIONNEMENT															
1. Personnel	22 063	2 928	2 409	2 928	2 928	2 928	2 928	2 928	2 108	1 691	1 691	256	35 758	195	
1.1.1 Conscrits	20 147			1 984		1 984			1 725	1 643	1 643		31 392	98	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves					3 172										
1.1.3 Civils	18 454	2 206		1 812					1 575	1 643			28 862	98	
1.2 Opérations et entretien	1 693	203		172					312				2 530	97	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	1 916	519		713					531	48			4 366	41	
1.2.2 Entretien et réparations	734	246		160					174	20			1 624	8	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	254	162		424					50	11			901	9	
1.2.4 Loyers immobiliers	639	76		100					254	28			1 153		
1.2.5 Divers	289	35		29					53	26			688	39	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION									39	23			1 799	25	
2.1 Aéronefs et moteurs	732	205		800					39	23			1 059		
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques	299	71		686					2	1			660		
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires															
2.1.3 Navires et bateaux				5										5	
2.1.4 Véhicules blindés															
2.1.5 Artillerie															
2.1.6 Autres armes des forces terrestres	19													19	
2.1.7 Munitions	166	20		17									203		
2.1.8 Electronique et communications	32	36		1					1				72		
2.1.9 Véhicules non blindés	82	10		8									100		
2.1.10 Divers	433	134		114					37	22			740	25	
2.2 Bases aériennes, aérodromes				72									72		
2.2.1 Bases de lancement de missiles															
2.2.2 Bases et installations navales		84											84		
2.2.3 Electronique, etc.															
2.2.4 Installations pour le personnel	172	21		17					32	15			257	4	
2.2.5 Locaux médicaux															
2.2.6 Installations d'entraînement															
2.2.7 Magasins, dépôts, etc.	246	29		25					5	7			300	21	
2.2.8 Locaux de commandement et d'administration															
2.2.9 Ouvrages fortifiés															
2.2.10 Abris															
2.2.11 Terrains	15												15		
2.2.12 Divers															
2.2.13 RECHERCHE-DEVELOPPEMENT															
3. Recherche fondamentale et appliquée															
3.1 Développement, essais et évaluation															
4. TOTAL (1+2+3)	22 795	3 133		3 497					4 054	2 131	1 691	256	37 557	220	

ITALIE

[Original : anglais]
[16 juillet 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Italie

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : lire (milliards)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ITALIE

ITALIE (dizaines de millions de lires)

Types de forces	Forces stratégiques		Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)
	(1)	(2)					(6)	(7)		(9)	(10)	(11)		
Types de coûts														
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel	1 084 217	255 049	405 222	184 819	252 088		166 193	8 273					1 910 681	
1.1.1 Conscrits	831 800	184 819	252 088										1 276 980	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves							8 194	79					1 108 914	
1.1.3 Civils	752 725	123 226	224 769										168 066	
1.2 Opérations et entretien	79 075	61 593	27 319										633 701	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	252 417	70 230	153 134				157 920						234 105	
1.2.2 Entretien et réparations	134 957	31 007	46 908				21 233						78 306	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	22 915	7 962	47 416				13							
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers	94 545	31 261	58 810				136 674						321 290	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	174 490	128 455	130 455				28 395						461 795	
2.1 Aéronefs et moteurs	159 109	120 840	109 200										389 149	
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques	19 829	15 101	71 514				0						106 444	
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires	0	11 737	4 515				0						16 252	
2.1.3 Navires et bateaux	14 117	66 325	43				0						80 485	
2.1.4 Véhicules blindés	36 962	0	0				0						36 962	
2.1.5 Artillerie	4 647	0	0				0						4 647	
2.1.6 Autres armes des forces terrestres	29 089	12 966	3 304				0						45 369	
2.1.7 Munitions	10 127	9 213	2 002				0						21 342	
2.1.8 Electronique et communications	29 946	3 831	24 067				0						57 844	
2.1.9 Véhicules non blindés	8 815	1 568	3 236				0						13 619	
2.1.10 Divers	5 567	99	519				0						6 185	
2.2 Construction	15 381	7 615	21 255				28 935						72 646	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	2 590	12 280	58 230				34 000						107 100	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)	1 261 297	395 784	593 907				228 588						2 479 576	

MALTE

[Original : anglais]
[24 mars 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Malte

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : lire maltaise (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

MALTE

MALTE (milliers de liras maltaises)

Types de forces	Types de coûts													
	(1) Forces stratégiques	(2) Forces terrestres	(3) Forces navales	(4) Forces aériennes	(5) Autres forces de combat	(6) Soutien, administration et commandement centraux		(8) Forces para-militaires	Aide militaire			(12) Non ventilés	(13) Total des dépenses militaires	(14) Défense civile
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel		7 514	97	160						50			7 821	2
1.1.1 Conscription		6 584											6 584	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		5 632											5 632	
1.1.3 Civils		952											952	
1.2 Opérations et entretien		930	97	160						50			1 237	2
1.2.1 Fournitures d'usage courant		340											340	
1.2.2 Entretien et réparations		70	97	160									327	12
1.2.3 Frais de voyage, etc.														
1.2.4 Loyers immobiliers		151											151	
1.2.5 Divers		369											419	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		11	107	546						160			824	
2.1 Aéronefs et moteurs		11	107	546						160			824	
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques				546						100			646	
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.3 Navires et bateaux			107							60			167	
2.1.4 Véhicules blindés														
2.1.5 Artillerie														
2.1.6 Autres armes des forces terrestres														
2.1.7 Munitions														
2.1.8 Electronique et communications		11											11	
2.1.9 Véhicules non blindés														
2.1.10 Divers														
2.2 Construction														
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)		7 525	204	706						210			8 645	2

Notes explicatives

Description sommaire des forces armées maltaises

1. Les forces armées maltaises se composent d'environ 1 650 militaires de carrière, tous grades confondus et comportent une unité navale et aérienne. La majeure partie des effectifs exécutent les tâches incombant normalement au personnel militaire, dans la plupart des armées, mais à une échelle bien moindre. Le commandement et le contrôle de toutes les forces maltaises sont assurés par l'état-major et son personnel. L'élément civil peu nombreux inclus dans les forces maltaises est employé soit à des fonctions administratives, soit à des tâches de caractère essentiellement civil.

Instrument de publication

1.1. Personnel

Le chiffre de 6 584 000 liras maltaises couvre l'ensemble des effectifs militaires et civils, ces dépenses comprenant :

- a) Les soldes et salaires;
- b) Les cotisations de sécurité sociale;
- c) Les primes;
- d) Les indemnités.

1.2.1. Fournitures d'usage courant

La somme de 340 000 liras maltaises représente les achats de rations, d'articles d'habillement, de produits pétroliers, de matériel médical, de fournitures de bureau et de services contractuels pour l'ensemble des forces armées.

1.2.2. Entretien et réparations

Les sommes de 97 000 et 160 000 liras maltaises représentent respectivement l'entretien et les réparations dans les unités navales et aériennes. La somme de 70 000 liras maltaises représente les dépenses encourues par le reste des forces armées. La somme de 12 000 liras maltaises (colonne 14) a été consacrée à la protection civile.

1.2.4. Loyers immobiliers

La somme de 151 000 liras maltaises représente le loyer annuel acquitté par les forces armées pour toutes les casernes et locaux militaires.

1.2.5. Divers

D'autres dépenses au titre des opérations et de l'entretien, d'un montant de 369 000 livres maltaises, ne relevant pas des postes précédents, sont indiquées sous le présent poste. Dans la colonne 10, la somme de 50 000 livres maltaises représente le montant de l'aide militaire reçue de l'étranger sous forme de stages outre-mer.

2.1.1. Aéronefs et moteurs

La somme de 546 000 livres maltaises représente le montant payé pour la révision et la remise en état de deux hélicoptères Alouette III restés inactifs durant plusieurs années. La somme de 100 000 livres maltaises représente le coût estimatif de deux hélicoptères Nardi Hughes donnés par l'Italie.

2.1.4. Navires et bateaux

La somme de 107 000 livres maltaises représente le montant payé pour l'achat à l'Allemagne de deux patrouilleurs KONDOR et de deux patrouilleurs BREMSE. La somme de 60 000 livres maltaises représente le coût estimatif de trois patrouilleurs Guardia di Finanza donnés par l'Italie.

2.1.9. Electronique et communications

La somme de 11 000 livres maltaises représente les achats d'équipement radio en 1992.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : Néant

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : Néant

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans

l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : 210 000 liras maltaises (la somme de 50 000 liras maltaises représente la valeur des stages d'entraînement à l'étranger auxquels ont participé des membres des forces armées maltaises; la somme de 100 000 liras maltaises représente le coût estimatif de deux hélicoptères Nardi Hughes donnés par l'Italie; et la somme de 60 000 liras maltaises représente le coût estimatif de trois patrouilleurs donnés par l'Italie.

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : Négligeable

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains
- b) Biens immobiliers autres que les terrains
- c) Matériel
- d) Services
- e) Divers

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

MAURICE

[Original : anglais]
[25 mai 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : MAURICE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure :

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

N'ayant ni forces armées ni, par conséquent, de budget militaire, la République de Maurice n'a pas d'informations à communiquer à ce sujet.

NAMIBIE

[Original : anglais]
[5 mai 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : NAMIBIE

Exercice budgétaire : 1er avril 1992-31 mars 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : rand sud-africain (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

NAMIBIE

REPUBLIQUE DE NAMIBIE (milliers de rand sud-africains)

Types de coûts	Types de forces							Soutien, administration et commandement centraux	Forces para-militaires	Aide militaire			Total des dépenses militaires	Défense civile
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Commandement (7)			(8)	Territoire national (9)	Etranger (10)		
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel	167 248							15 872						183 120
1.1.1 Conscrits	129 785							13 190						142 975
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	129 785							3 590						133 375
1.1.3 Civils								9 600						9 600
1.2 Opérations et entretien	37 463							2 682						40 145
1.2.1 Fournitures d'usage courant	29 318							123						29 441
1.2.2 Entretien et réparations	5 778							1 328						7 106
1.2.3 Frais de voyage, etc.	2 367							1 231						3 598
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION														
2.1 Achats	5 238													5 238
2.1.1 Aéronefs et moteurs	5 238													5 238
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions	29													29
2.1.9 Electronique et communications	3 004													3 004
2.1.10 Véhicules non blindés	2 205													2 205
2.1.11 Divers														
2.2 Construction														
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														136
3.2 Développement, essais et évaluation														136
4. TOTAL (1+2+3)	172 486							16 008						188 494

Notes explicatives

La Mission permanente de la Namibie souhaite donner au Secrétaire général les précisions suivantes :

a) Le présent rapport indique les dépenses aux prix courants, exprimées en rand sud-africains.

b) Tous les montants sont exprimés en milliers de rand.

c) Le total général pour 1992/93 s'élève à 191 592 129 rand.

d) L'armée namibienne est toute nouvelle et ne comporte qu'une modeste force de défense de quelque 7 000 hommes et femmes.

e) Près de 83 % du budget de la défense sont absorbés par les dépenses de personnel.

f) Au poste "achats", les objets de dépense 2.1.9 (électronique et communications) et 2.1.10 (véhicules non blindés) n'apparaissent pas séparément dans la colonne 7 mais sont incorporés aux dépenses de la colonne 2.

PAYS-BAS

[Original : anglais]
[30 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée des
dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PAYS-BAS

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1991

Monnaie nationale et unité de mesure : florin néerlandais (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

PAYS-BAS

PAYS-BAS (milliers de florins néerlandais)

Types de forces	Types de forces														Défense civile (14)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		(7)	(8)	(9)	Aide militaire		(12)	(13)	
Types de coûts	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien	Commandement	Forces paramilitaires	Territoire national	Etranger	Maintien de la paix (ONU)	Non ventilés	Total des dépenses militaires		
1. FONCTIONNEMENT															
1.1 Personnel	4 251 944	1 913 721	1 959 018	1 009 039	254 121	2 274 015	10 652 819	21 949	
1.1.1 Conscrits	2 672 231	1 240 608	1 009 039	66 994	203 726	1 792 943	6 918 547	11 125	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	705 832	24 238	66 994	..	7 721	6 575	811 360	1 744	
1.1.3 Civils	1 299 732	891 045	795 727	146 318	190 726	1 508 586	4 685 816	5 460	
1.2 Opérations et entretien	666 667	325 325	146 318	949 979	5 279	277 782	1 421 371	3 921	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	1 579 713	673 113	949 979	315 785	50 395	481 072	3 734 272	10 824	
1.2.2 Entretien et réparations	413 797	187 275	315 785	352 178	14 668	36 980	968 505	3 556	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	573 004	302 785	352 178	7 805	10 708	10 708	1 246 480	1 201	
1.2.4 Loyers immobiliers	216 246	102 947	70 295	..	10 264	60 462	460 214	527	
1.2.5 Divers	376 666	80 106	211 721	867 295	17 658	372 922	1 059 073	5 540	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	1 170 778	1 108 107	867 295	691 616	18 412	189 348	3 353 940	1 502	
2.1 Aéronefs et moteurs	933 555	992 968	691 616	450 484	8 576	59 032	2 685 747	502	
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques	..	30 327	450 484	480 811	..	
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires	
2.1.3 Navires et bateaux	
2.1.4 Véhicules blindés	
2.1.5 Artillerie	
2.1.6 Autres armes des forces terrestres	
2.1.7 Munitions	171 579	26 325	111 847	32 486	309 751	..	
2.1.8 Electronique et communications	44 239	84 304	32 486	44 228	538	161 567	..	
2.1.9 Véhicules non blindés	214 823	124 127	44 228	26 313	4 751	58 107	446 036	..	
2.1.10 Divers	..	18 165	26 313	26 258	3 287	925	48 690	..	
2.2 Construction	502 914	136 143	175 679	130 316	665 315	502	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	237 223	115 139	175 679	668 193	1 000	
2.2.2 Bases de lancement de missiles	
2.2.3 Bases et installations navales	..	0	
2.2.4 Electronique, etc.	
2.2.5 Installations pour le personnel	
2.2.6 Locaux médicaux	237 223	1 075	248 134	..	
2.2.7 Installations d'entraînement	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	18 992	18 992	..	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	
2.2.10 Ouvrages fortifiés	
2.2.11 Abris	
2.2.12 Terrains	
2.2.13 Divers	..	115 139	175 679	110 249	401 067	1 000	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	
3.2 Développement, essais et évaluation	
4. TOTAL (1+2+3)	5 422 722	3 022 028	2 826 313	272 533	272 533	2 806 142	0	..	14 149 738	23 451	

Notes explicatives

1. 1.1.2. Les pensions militaires figurent dans la colonne (6) "Soutien" pour un montant de 1 458 710 000 florins, en remplacement des dépenses effectuées au titre des pensions.
2. 1.2.2. Les modifications importantes et les grosses réparations sont incluses dans l'objet de dépense approprié du poste "Achats".
3. 1.2.4. Les renseignements concernant les coûts des loyers ne sont pas disponibles.
4. Pour des raisons techniques, certaines dépenses du poste "Recherche-développement" sont incluses dans l'objet de dépense approprié du poste "Achats".
5. Les dépenses afférentes à la "Maréchaussée royale" des Pays-Bas (chargée de tâches de sécurité tant intérieure qu'extérieure), figurent dans la colonne (5) "Autres forces de combat". Certaines dépenses complémentaires concernant la "Maréchaussée" sont inscrites dans les colonnes (2), (3) et (4).
6. Les chiffres relatifs à la "défense civile" sont indiqués dans la réponse des Pays-Bas.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 25 700 florins néerlandais par an.

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 45 673.

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant.

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains :

b) Biens immobiliers autres
que les terrains :

c) Matériel : 114 100 000 florins

d) Services :

e) Divers :

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	x	
Exportations de matériel militaire		x
i) Par pays		x
ii) Par région		x
Importations de matériel militaire	x	
i) Par pays	x	
ii) Par région	x	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

PANAMA

[Original : espagnol]
[23 juin 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PANAMA

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure :

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

La République de Panama ne possède ni armée ni autres forces armées ou de caractère militaire. Conformément au décret no 38 du 10 février 1990, elle n'a qu'une force de police, uniquement chargée de faire appliquer les lois. Panama n'a donc pas de budget militaire.

PHILIPPINES

[Original : anglais]
[20 mai 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PHILIPPINES

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : peso

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Les Philippines n'ont aucune information à communiquer.

PORTUGAL

[Original : anglais]
[17 mars 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PORTUGAL

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : escudo portugais (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

PORTUGAL

PORTUGAL (millions d'escudos portugais)

Types de coûts	Types de forces										Défense civile (14)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)		(11)	(12)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien	Commandement	Forces para-militaires	Territoire national	Aide militaire Etranger	Maintien de la paix (ONU)	Non ventilés	Total des dépenses militaires
1. FONCTIONNEMENT													
1.1 Personnel	807 872	608 053	525 425	433 830	0	34 599	83 704	731 026	0	0	0	325 577	2 942 033
1.1.1 Conscrits			413 745	287 827	0	16 875	14 267	694 323	0	0	0	325 577	2 360 667
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves													0
1.1.3 Civils	520 990	87 063	344 320	256 279	0	16 875	12 216	691 226	0	0	0	268 361	2 093 392
1.2 Opérations et entretien	199 819	145 143	69 425	31 548	0	17 724	2 051	3 097	0	0	0	57 216	267 275
1.2.1 Fournitures d'usage courant	2 786	740	111 680	148 003	0	16 099	69 437	36 703	0	0	0	0	581 366
1.2.2 Entretien et réparations	51 890	2 786	54 810	75 747	0	24	16 099	17 345	0	0	0	0	311 274
1.2.3 Frais de voyage, etc.			56 130	68 640	0	15 570	9 375	16 853	0	0	0	0	218 458
1.2.4 Loyers immobiliers													0
1.2.5 Divers													43 639
2. ACHATS ET CONSTRUCTION													
2.1 Aéronefs et moteurs	38 171	7 111	57 592	44 384	0	116 867	43 639	14 519	0	0	0	0	275 382
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques			48 022	37 831	0	110 391	3 849	9 919	0	0	0	0	215 223
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires													74 476
2.1.3 Navires et bateaux			42 290										0
2.1.4 Véhicules blindés													0
2.1.5 Artillerie													0
2.1.6 Autres armes des forces terrestres													0
2.1.7 Munitions	1 000	2 618	647	95	0	700	1 949	1 356	0	0	0	0	14 071
2.1.8 Electronique et communications	3 015	478	100	2 426	0	31 500	8 430	260	0	0	0	0	12 763
2.1.10 Divers	31 060	478	104	760	0	16 737	1 447	1 447	0	0	0	0	26 443
2.2 Construction			9 570	6 553	0	6 476	1 900	4 600	0	0	0	0	10 449
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													582
2.2.2 Bases de lancement de missiles													60 159
2.2.3 Bases et installations navales													0
2.2.4 Electronique, etc.													0
2.2.5 Installations pour le personnel													0
2.2.6 Locaux médicaux													0
2.2.7 Installations d'entraînement													0
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													0
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													0
2.2.10 Ouvrages fortifiés													0
2.2.11 Abris													0
2.2.12 Terrains													0
2.2.13 Divers	31 060	2 510	9 570	6 553	0	6 476	1 900	4 600	0	0	0	0	60 159
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT													
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	2 510	2 510	0	335	0	23 365	282	4 109	3 866	0	0	0	34 467
3.2 Développement, essais et évaluation													0
4. TOTAL (1+2+3)	848 553	848 553	583 017	478 549	0	174 831	87 835	749 654	3 866	0	0	325 577	3 251 882

ROUMANIE

[Original : anglais]
[1er juillet 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ROUMANIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : leu (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ROUMANIE

ROUMANIE (milliers de lei)

Types de coûts	Types de forces		Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces para-militaires (8)	Aide militaire		Total des dépenses militaires (13)	Défense civile (14)
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres					Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Etranger (10)		
1. FONCTIONNEMENT													
1.1 Personnel	119 243 677		20 536 938	49 339 588				10 080 084				199 200 287	599 813
1.1.1 Conscrits	62 271 201		8 402 969	25 295 222				1 793 544				97 762 936	387 064
1.1.1.1 Autres personnels militaires, y compris les réserves	484 776		78 900	136 416								700 092	3 648
1.1.2 Civils	47 806 130		6 682 540	19 975 039				1 420 716				75 884 425	287 339
1.1.3 Opérations et entretien	13 980 295		1 641 529	5 183 767				372 828				21 178 419	96 077
1.2 Fournitures d'usage courant	56 972 476		12 133 969	24 044 366				8 286 540				101 437 351	212 749
1.2.1 Entretien et réparations	40 935 765		9 637 466	17 895 624				7 709 700				76 178 555	86 905
1.2.2 Frais de voyage, etc.	12 743 053		2 332 750	5 720 163				321 248				21 117 214	108 752
1.2.4 Loyers immobiliers	2 791 540		39 400	220 276				99 689				3 150 905	15 516
1.2.5 Divers	200 192		30 000	45 000				60 000				335 192	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	301 926		94 353	163 303				95 903				655 485	1 576
2.1 Achat	48 286 180		2 395 599	8 587 965				1 100 000				60 369 744	47 556
2.1.1 Aéronefs et engins	46 978 442		2 289 976	8 321 326								57 569 744	47 556
2.1.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques				1 743 363								1 743 363	
2.1.1.2 Têtes et bombes nucléaires				2 534 082								2 534 082	
2.1.1.3 Navires et bateaux													
2.1.1.4 Véhicules blindés													
2.1.1.5 Artillerie	1 041 945		1 138 900									1 138 900	
2.1.1.6 Autres armes des forces terrestres	553 100											553 100	
2.1.1.7 Munitions	1 649 700											1 649 700	
2.1.1.8 Electronique et communications	16 572 200		255 232	253 145								17 080 577	
2.1.1.9 Véhicules non blindés	4 467 500		667 500	1 383 900								6 518 900	
2.1.1.10 Divers	15 910 402		208 344	2 406 836								6 783 595	
2.1.1.11 Construction	1 307 738		125 623	266 639				1 100 000				18 525 582	47 556
2.2 Bases aériennes, aérodromes												2 800 000	
2.2.1 Bases de lancement de missiles													
2.2.2 Bases et installations navales													
2.2.3 Electronique, etc.													
2.2.4 Installations pour le personnel													
2.2.5 Locaux médicaux													
2.2.6 Installations d'entraînement													
2.2.7 Magasins, dépôts, etc.	39 426		8 328	184 805								39 426	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	347 585											540 718	
2.2.9 Ouvrages fortifiés	65 000											1 165 000	
2.2.10 Abris													
2.2.11 Terrains													
2.2.12 Divers	855 727		117 295	37 937								1 010 959	
2.2.13 RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	1 014 960		200 000	829 000								2 059 960	6 000
3. Recherche fondamentale et appliquée	1 014 960		200 000	829 000								2 059 960	6 000
3.1 Développement, essais et évaluation													
3.2 TOTAL (1+2+3)	168 544 817		23 132 537	58 756 553				11 196 084				261 629 991	653 369

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

[Original : anglais]
[29 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Exercice budgétaire : 1er avril 1991-31 mars 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : livre sterling (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD (centaines de milliers de livres sterling)

Types de forces	Forces stratégiques		Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux (6)			Forces paramilitaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1-12)	Défense civile (14)
	(1)	(2)					Soutien (6)	Commandement (7)	Territoire national (9)		Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)	Non ventilés (12)		
Types de coûts	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	
1. FONCTIONNEMENT															
1.1 Personnel	59 875	37 485	49 632	49 632	36 175					187			183 354		
1.1.1 Conscrits	40 752	19 538	22 551	22 551	14 898								97 739		
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves															
1.1.3 Civils	32 742	14 880	20 023	20 023	3 231								70 876		
1.2 Opérations et entretien	8 010	4 658	2 528	2 528	11 667								26 863		
1.2.1 Fournitures d'usage courant	19 123	17 947	27 081	27 081	21 277					187			85 615		
1.2.2 Entretien et réparations	12 759	10 010	10 902	10 902	10 936								44 607		
1.2.3 Frais de voyage, etc.	3 237	2 722	10 552	10 552	12								16 523		
1.2.4 Loyers immobiliers															
1.2.5 Divers	3 127	5 215	5 627	5 627	10 329					187			24 485		
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	17 246	29 377	15 486	15 486	3 041								65 150		
2.1 Aéronefs et moteurs	15 170	24 404	12 517	12 517	2 125								54 216		
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques	335	2 067	6 985	6 985	14								9 401		
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires	2 856	5 680	1 780	1 780	6								10 322		
2.1.3 Navires et bateaux															
2.1.4 Véhicules blindés	2 420	57	1	1	1								12 681		
2.1.5 Artillerie	955	1	19	19	1								2 477		
2.1.6 Autres armes des forces terrestres	934	1	10	10	1								975		
2.1.7 Munitions	2 832	2 908	186	186	4								946		
2.1.8 Electronique et communications	2 535	699	3 424	3 424	2 099								5 930		
2.1.9 Véhicules non blindés	2 303	311	112	112	1								8 757		
2.1.10 Divers	2 076	4 973	2 969	2 969	916								2 727		
2.2 Bases aériennes, aérodromes													10 934		
2.2.1 Bases de lancement de missiles															
2.2.2 Bases et installations navales															
2.2.3 Electronique, etc.															
2.2.4 Installations pour le personnel															
2.2.5 Locaux médicaux															
2.2.6 Installations d'entraînement															
2.2.7 Magasins, dépôts, etc.															
2.2.8 Locaux de commandement et d'administration															
2.2.9 Ouvrages fortifiés															
2.2.10 Abris															
2.2.11 Terrains															
2.2.12 Divers															
2.2.13 RECHERCHE-DEVELOPPEMENT															
3. Recherche fondamentale et appliquée	2 325	4 191	6 584	6 584	9 412								22 512		
3.1 Développement, essais et évaluation															
3.2 TOTAL (1+2+3)	79 446	71 053	71 702	71 702	48 628					187			271 016		

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : Néant

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : Néant

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains)	
)	
b) Biens immobiliers autres que les terrains)	102,3 millions de livres
)	
c) Matériel)	32,8 millions de livres
)	
d) Services)	
)	
e) Divers)	

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire		
i) Par pays		X
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

TURQUIE

[Original : anglais]
[15 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : TURQUIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : livre turque (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

TURQUIE

TURQUIE (millions de livres turques)

Types de coûts	Types de forces										Défense civile (14)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		(7)	(8)	Aide militaire		(12)	(13)	
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien	Commandement	Forces paramilitaires	Territoire national	Etranger	Maintien de la paix (ONU)	Non ventilés	Total des dépenses militaires (1-12)	
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel	10 245 237	3 444 870	4 660 748	4 660 748		4 905 361	959 117	5 632 565					29 847 898	65 203
1.1.1 Conscrits	6 534 660	2 577 512	3 245 587	3 245 587		4 457 056	791 534	2 785 676					20 392 025	50 931
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	98 500	12 500	12 150	12 150		1 950	1 800	359 047					485 947	—
1.1.3 Civils	4 280 000	1 481 682	2 276 600	2 276 600		3 858 185	620 650	1 748 855					14 265 972	—
1.2 Opérations et entretien	2 156 160	1 083 330	956 837	956 837		596 921	169 084	677 774					5 640 106	50 931
1.2.1 Fournitures d'usage courant	3 710 577	867 358	1 415 161	1 415 161		448 305	167 583	2 846 889					9 455 873	14 272
1.2.2 Entretien et réparations	3 096 854	639 945	1 175 465	1 175 465		173 178	64 250	1 214 479					6 364 171	7 951
1.2.3 Frais de voyage, etc.	71 876	41 110	65 795	65 795		19 612	12 164	1 479 006					1 689 563	1 000
1.2.4 Loyers immobiliers	193 231	28 818	36 645	36 645		27 384	7 730	50 755					344 563	1 326
1.2.5 Divers	1 018	1 095	57	57		46 366	1 063	3 904					53 503	—
2. ACHATS ET CONSTRUCTION														
2.1 Aéronefs et moteurs	347 598	156 390	137 199	137 199		181 765	82 376	98 745					1 004 073	3 995
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques	1 739 748	979 716	1 852 930	1 852 930		4 694 692	666 206	3 502 192					13 435 484	10 048
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires	1 739 748	979 716	1 852 930	1 852 930		4 006 746	666 206	3 030 915					12 276 261	3 340
2.1.3 Navires et bateaux	14 462	—	888 930	888 930		1 295 944	—	537 474					2 736 810	—
2.1.4 Véhicules blindés	382 000	25 459	101 920	101 920		3 656	—	60 516					573 551	—
2.1.5 Artillerie	—	—	—	—		—	—	—					1 480 879	—
2.1.6 Autres armes des forces terrestres	—	—	—	—		—	—	—					2 402	—
2.1.7 Munitions	471 709	207 944	105 904	105 904		2 128 751	—	273 640					15 680	—
2.1.8 Electronique et communications	321 232	40 200	342 215	342 215		—	—	85 599					871 156	—
2.1.9 Véhicules non blindés	243 554	198	20 193	20 193		—	—	186 520					890 367	—
2.1.10 Divers	306 593	301 186	393 669	393 669		380 679	252 110	693 496					1 638 832	—
2.2 Bases aériennes, aérodromes	—	—	—	—		5 934	396	32 217					1 628 233	3 340
2.2.1 Bases de lancement de missiles	—	—	—	—		191 782	413 500	21 503					1 159 223	6 708
2.2.2 Bases et installations navales	—	—	—	—		687 946	—	471 277					145 752	—
2.2.3 Electronique, etc.	—	—	—	—		145 752	—	—					66 540	—
2.2.4 Installations pour le personnel	—	—	—	—		64 540	—	—					52 500	—
2.2.5 Locaux médicaux	—	—	—	—		52 500	—	—					75 157	4 714
2.2.6 Installations d'entraînement	—	—	—	—		37 735	—	37 422					71 670	—
2.2.7 Magasins, dépôts, etc.	—	—	—	—		71 670	—	293 288					306 923	—
2.2.8 Locaux de commandement et d'administration	—	—	—	—		5 225	—	—					5 225	—
2.2.9 Ouvrages fortifiés	—	—	—	—		13 565	—	138 800					152 365	—
2.2.10 Abris	—	—	—	—		57 069	—	—					57 069	—
2.2.11 Terrains	—	—	—	—		224 255	—	1 267					225 522	—
2.2.12 Divers	—	—	—	—		35 224	—	500					500	—
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	—	—	—	—		—	—	—					35 224	—
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	—	—	—	—		23 247	—	—					23 247	—
3.2 Développement, essais et évaluation	—	—	—	—		11 977	—	—					11 977	—
4. TOTAL (1+2+3)	11 984 985	4 424 586	6 513 678	6 513 678		9 635 277	1 625 323	9 134 757					43 318 606	75 251

UKRAINE

[Original : russe]
[29 avril 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : UKRAINE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1992

Monnaie nationale et unité de mesure : karbovanets (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

(L'Ukraine n'a pas présenté de rapport sur les dépenses militaires)

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : Néant

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : Néant

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains
- b) Biens immobiliers autres
que les terrains
- c) Matériel
- d) Services
- e) Divers

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

YUGOSLAVIE

[Original : anglais]
[3 mai 1993]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : YUGOSLAVIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1993

Monnaie nationale et unité de mesure : dinar yougoslave (milliards)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

(L'Ukraine n'a pas présenté de rapport sur les dépenses militaires)

YUGOSLAVIE

YUGOSLAVIE (milliards de dinars yougoslaves)

Types de coûts	Types de forces										Défense civile (14)		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		(8)	Aide militaire			(12)	(13)
	Forces stratégiques	Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien	Commandement	Forces para-militaires	Territoire national	Maintien de la paix (ONU)	Non ventilés	Total des dépenses militaires (1-12)	
1. FONCTIONNEMENT													
1.1 Personnel	14 254	2 300	5 246	3 465								25 265	
1.1.1 Conscrits	6 430	480	1 420	2 140								10 470	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	244	18	56	82								400	
1.1.3 Civils	4 653	347	1 027	1 551								7 578	
1.2 Opérations et entretien	1 533	115	337	507								2 492	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	7 824	1 820	3 826	1 325								14 795	
1.2.2 Entretien et réparations	6 020	1 060	2 400	720								10 200	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	1 200	680	1 016									2 896	
1.2.4 Loyers immobiliers	604	80	410	311								1 405	
1.2.5 Divers				294								294	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION													
2.1 Achats	2 781	217	1 242	2 131								6 371	
2.1.1 Aéronautiques et moteurs	1 581	17	642	524								2 764	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques													
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													
2.1.4 Navires et bateaux													
2.1.5 Véhicules blindés													
2.1.6 Artillerie													
2.1.7 Autres armes des forces terrestres													
2.1.8 Munitions													
2.1.9 Electronique et communications													
2.1.10 Véhicules non blindés													
2.1.11 Divers													
2.2 Construction	1 200	200	600	1 607								3 607	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.													
2.2.5 Installations pour le personnel													
2.2.6 Locaux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													
2.2.10 Ouvrages fortifiés													
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains	79	12	58	20								169	
2.2.13 Divers	1 121	188	542	1 587								3 438	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	387	68	156	68								679	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													
3.2 Développement, essais et évaluation													
4. TOTAL (1+2+3)	17 422	2 585	6 644	5 664								32 315	

ANNEXE

Instrument de publication et directives s'y rapportant

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : _____

Exercice budgétaire : _____
jour/mois/année-jour/mois/année

Monnaie nationale et unité de mesure : _____

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

TABLEAU

Types de coûts	Types de forces		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Soutien, administration et commandement centraux		(8)	Aide militaire			(13)	(14)
	Forces stratégiques	Forces terrestres						Forces navales	Forces aériennes		Forces de combat	Soutien	Commandement		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
1. FONCTIONNEMENT															
1.1 Personnel															
1.1.1 Conscrits															
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves															
1.1.3 Civils															
1.2 Opérations et entretien															
1.2.1 Fournitures d'usage courant															
1.2.2 Entretien et réparations															
1.2.3 Frais de voyage, etc.															
1.2.4 Loyers immobiliers															
1.2.5 Divers															
2. ACHATS ET CONSTRUCTION															
2.1 Achats															
2.1.1 Aéronautiques et moteurs															
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques															
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires															
2.1.4 Navires et bateaux															
2.1.5 Véhicules blindés															
2.1.6 Artillerie															
2.1.7 Autres armes des forces terrestres															
2.1.8 Munitions															
2.1.9 Electronique et communications															
2.1.10 Véhicules non blindés															
2.1.11 Divers															
2.2 Construction															
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes															
2.2.2 Bases de lancement de missiles															
2.2.3 Bases et installations navales															
2.2.4 Electronique, etc.															
2.2.5 Installations pour le personnel															
2.2.6 Locaux médicaux															
2.2.7 Installations d'entraînement															
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.															
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration															
2.2.10 Ouvrages fortifiés															
2.2.11 Abris															
2.2.12 Terrains															
2.2.13 Divers															
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT															
3.1 Recherche fondamentale et appliquée															
3.2 Développement, essais et évaluation															
4. TOTAL (1+2+3)															

DIRECTIVES

Partie I

Directives générales

1. L'instrument de publication se présente sous la forme d'un tableau où les dépenses sont classées en fonction des types de coûts (lignes) et des types de forces (colonnes). S'agissant des coûts, le tableau possède une structure pyramidale permettant la publication des données à différents niveaux d'agrégation. Les coûts se répartissent en trois grandes catégories :

1) fonctionnement; 2) achats et construction; 3) recherche-développement. Chacune des catégories se décompose en différents groupes et la plupart de ces groupes en sous-groupes. Les chiffres correspondant à chaque grande catégorie doivent être égaux à la somme de ceux de ses groupes respectifs et ceux de chaque groupe doivent être égaux à la somme de ceux fournis pour ses sous-groupes respectifs.

2. Il est souhaitable que les données soient fournies pour tous les types de forces et tous les types de coûts à tous les niveaux d'agrégation prévus dans le tableau. S'il est impossible de le faire, on fournira les données disponibles.

3. Les chiffres demandés concernent les dépenses militaires effectives au cours du dernier exercice financier pour lequel on dispose de données. Les montants doivent être communiqués dans la monnaie nationale du pays et aux prix courants, c'est-à-dire aux prix pratiqués pendant l'année considérée. L'unité de mesure dans laquelle les dépenses sont exprimées peut être l'unité monétaire ordinaire elle-même (livre, rial, etc.) ou l'un de ses multiples habituellement utilisés. Ce multiple ne doit pas cependant être supérieur à 1/10 000 du montant total des dépenses militaires du pays. Par exemple, si les dépenses militaires totales sont de 78 453 296 unités monétaires nationales, les statistiques fournies seront exprimées en unités ne dépassant pas $1/10\ 000 \times 78\ 453\ 296 (= 7\ 845)$. L'unité de mesure utilisée pourra donc être exprimée en milliers d'unités monétaires.

4. Pour des raisons d'uniformité et de clarté dans la présentation, il est demandé de recourir uniquement aux symboles suivants :

- : Néant
- N : Négligeable ou moins de la moitié de l'unité employée
- () : Chiffre provisoire
- .. : Sans objet
- ... : Non disponible

Il faudrait éviter d'utiliser des blancs ou des symboles autres que ceux qui sont indiqués ci-dessus. Si toutefois les Etats se sentent obligés d'utiliser des blancs ou d'autres symboles, ils sont priés d'indiquer clairement ce que ceux-ci signifient.

5. Il est souhaitable de fournir des données pour tous les types de forces et tous les types de coûts à tous les niveaux d'agrégation prévus dans le tableau. S'il n'est pas possible, faute de données, de donner des chiffres représentant des dépenses pour un certain type de forces, il est entendu que ces dépenses

doivent être comprises dans le chiffre indiqué pour un ou plusieurs autres types de forces ou au moins dans le total. Pour la même raison, si les Etats déclarants ne peuvent fournir de renseignements sur les coûts qu'à des niveaux élevés d'agrégation, ils sont priés de présenter les chiffres au niveau d'agrégation qu'ils jugent approprié.

6. Afin de pouvoir perfectionner encore l'instrument de publication, les Etats sont priés de signaler toute difficulté d'ordre technique ou autre qu'ils pourront avoir rencontrée pour remplir le tableau et de recommander les modifications qu'ils jugeraient utile d'y apporter. Ces observations devraient être jointes au tableau complété.

Directives particulières

Les observations et les explications qui suivent concernent les rubriques du tableau qui semblent appeler des éclaircissements particuliers. Les lettres minuscules en début de paragraphe correspondent aux appels de note du tableau. Ainsi qu'il a déjà été indiqué ci-dessus, les pays répondant à l'enquête sont priés de faire part au Groupe spécial de la nature des problèmes d'interprétation rencontrés en remplissant le tableau.

Types de forces (intitulés des colonnes)

a) Forces stratégiques

Les pays sont priés d'indiquer le montant des dépenses qu'ils consacrent aux armes nucléaires stratégiques telles qu'elles sont définies dans le Traité SALT II et, si ces définitions ne s'appliquaient pas, ils sont priés d'expliquer les leurs. Les données indiquées sous cette rubrique doivent inclure les dépenses consacrées à toutes les forces ou unités qui sont spécialement équipées et entraînées pour assurer le fonctionnement de systèmes de vecteurs servant à transporter ces armes. Les dépenses relatives à d'autres armes et forces nucléaires devront être indiquées dans la colonne correspondant au type de forces approprié.

b) Soutien, administration et commandement centraux (colonnes 6 et 7)

Dans les colonnes 6 et 7 doivent figurer les activités de soutien qui sont communes à plusieurs des forces énumérées dans les colonnes 1 à 5. Dans la colonne 6 doivent figurer toutes les activités de soutien autres que celles concernant l'administration et le commandement centraux des forces militaires qui, elles, doivent figurer dans la colonne 7. Celle-ci regroupe les dépenses afférentes au personnel militaire central et régional commandant plusieurs types de forces, notamment les fonctions administratives du Ministère de la défense.

c) Forces paramilitaires (colonne 8)

Le terme paramilitaire peut recouvrir divers types de forces. Ces forces peuvent garder les frontières nationales, essentiellement contre l'immigration illégale, la contrebande ou des infiltrations de partisans. Dans d'autres cas, leur principal objectif est de maintenir la sécurité intérieure. Ces forces peuvent également être utilisées contre un ennemi extérieur armé.

Aux fins de la présente enquête, il est nécessaire de définir les éléments qui doivent figurer dans le secteur militaire et ceux qu'il convient d'en exclure. Il semble raisonnable de faire figurer dans les forces paramilitaires les unités, formations, etc., dont l'organisation, l'équipement et la mission sont analogues à ceux des forces armées et qui peuvent participer à des combats dont les objectifs, le théâtre des opérations et les résultats sont de même nature que ceux effectués par les forces armées.

Les pays qui fournissent des chiffres pour cette rubrique sont priés de joindre au tableau une brève description des fonctions de ces forces.

d) Aide militaire (colonnes 9, 10 et 11)

Figure indiquant les voies que l'aide militaire peut emprunter

Explications

Un pays A peut accorder à un pays B une aide militaire (flux a) qui, par l'intermédiaire du budget de l'Etat du pays bénéficiaire, est destinée aux forces alliées stationnées sur le territoire de ce pays (flux b) ou au secteur militaire du pays bénéficiaire (flux c).

L'aide militaire peut également être destinée à des forces alliées stationnées sur le territoire d'un autre pays sans passer par l'intermédiaire du budget d'un pays tiers (flux d). (L'appui d'un pays à ses propres forces militaires à l'étranger ne doit pas être comptabilisé comme aide militaire. Ces dépenses doivent figurer dans les colonnes 1 à 7.)

Enfin, l'aide militaire peut être accordée par un pays à des forces alliées stationnées sur son propre territoire (flux e). Les dépenses que le pays B prélève sur ses propres ressources pour les consacrer à ses propres forces militaires sont représentées par le flux f.

Conclusions

Les pays du type A sont priés d'indiquer la somme des flux a et d, soit le total de l'aide militaire qu'ils accordent à des pays étrangers. Ce chiffre doit figurer dans la colonne 10. Les pays du type B sont priés d'indiquer la somme des flux b et e, soit le total de l'aide militaire qu'ils accordent à des forces alliées stationnées sur leur propre territoire. Ce chiffre doit figurer dans la colonne 9. Les flux c et f, c'est-à-dire les dépenses consacrées aux propres forces militaires du pays doivent figurer dans les colonnes 1 à 7 appropriées.

Dans la mesure où b et c sont les éléments du même flux a, il existe un risque de double comptabilisation, les mêmes sommes pouvant être indiquées deux fois, par le pays A et par le pays B. Afin d'éviter cette double comptabilisation, les pays du type B sont priés d'indiquer le montant total de l'aide militaire qu'ils reçoivent de l'étranger, c'est-à-dire le montant du flux a. Lorsqu'un pays à la fois accorde une aide militaire et en bénéficie, il est prié de remplir à la fois les colonnes 9 et 10.

Les pays ayant fourni des troupes et du matériel dans le cadre des activités de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies sont aussi priés d'indiquer toutes les dépenses supplémentaires effectuées à cette fin au cours de l'année considérée. Ces dépenses doivent figurer dans la colonne 11 du tableau, déduction faite de toute indemnité reçue de sources extérieures.

e) Défense civile (colonne 14)

Il s'agit là des dépenses effectuées pour assurer, autrement que par les moyens militaires habituels, la protection des populations et des installations civiles contre les risques d'hostilités ou de désastres. Ce sont par exemple des dépenses relatives aux abris ainsi qu'aux plans et aux préparatifs pour l'évacuation puis la survie des civils de secteurs menacés d'attaque. Pour une définition détaillée du concept de défense civile, les pays sont priés de se reporter à l'article 61 du Protocole additionnel de 1977 à la Convention de Genève de 1949. L'indication de données relatives à la défense civile concerne surtout les pays disposant de forces stratégiques.

Types de coûts (intitulés des lignes)

f) Personnel (ligne 1.1)

Le but étant de ne pas prendre en compte les rémunérations pour des services passés mais d'inclure les sommes versées pour des services actuels et futurs, les chiffres doivent comprendre les versements directs au personnel ainsi que les autres dépenses annexes qui sont à la charge de l'employeur, tels qu'impôts, pensions et autres cotisations. Si ces données ne sont pas disponibles, elles peuvent être remplacées par l'indication du montant des dépenses effectuées au titre de services passés, pour les pensions, par exemple,

notamment si les effectifs demeurent constants. En tout état de cause, le rapport doit être accompagné d'une explication sur la nature des données communiquées.

g) Conscrits (ligne 1.1.2)

Les coûts indiqués pour les conscrits s'entendent en tant que versements effectifs. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés d'indiquer à la partie II ci-après les salaires moyens correspondants dans le secteur civil ainsi que les effectifs de la main-d'oeuvre soustraite au secteur civil du fait de la conscription.

h) Fournitures d'usage courant (ligne 1.2.1)

Cette rubrique comprend les achats de denrées alimentaires, de vêtements, de produits pétroliers, de matériel d'instruction (à l'exclusion des munitions), de fournitures médicales, de fournitures de bureau, etc.

i) Entretien et réparation (ligne 1.2.2)

Cette rubrique comprend les services contractuels de réparation et d'entretien du matériel et des installations ainsi que les achats de pièces détachées, de matériaux et d'outils pour la réparation et l'entretien du matériel et des installations.

Dans certains cas, les réparations ont pour but non seulement de rendre au matériel et aux installations leur qualité et leurs performances premières, mais aussi d'améliorer cette qualité ou de modifier ces performances. Dans une certaine mesure, il faut considérer ces activités comme des investissements. Les modifications importantes et les grosses réparations de ce type qui comportent de substantiels éléments d'investissement doivent être indiquées dans les catégories de coûts 2.1 (Achats) ou 2.2 (Construction).

Les pays sont en tout état de cause priés de décrire la méthode choisie et d'expliquer la pratique ou les règlements comptables qu'ils suivent en ce qui concerne les éventuels éléments d'investissement des réparations et modifications importantes, et de joindre ces observations au tableau complété.

j) Frais de voyage, etc. (ligne 1.2.3)

Cette rubrique comprend les dépenses au titre des achats de divers services, tels que frais postaux, frais d'impression et autres frais.

k) Loyers immobiliers (ligne 1.2.4)

Comme les investissements initiaux en actifs immobiliers appartenant au secteur militaire ne donnent pas habituellement lieu à des versements effectifs, il est souhaitable d'ajouter au coût du loyer à communiquer la valeur actualisée de cet investissement. On peut estimer celle-ci au moyen de taux d'intérêt ou de taux d'amortissement appropriés pour l'année considérée.

l) Achats (ligne 2.1)

Le potentiel militaire d'un pays ne dépend pas seulement de ses achats de matériels et de sa construction d'installations militaires, mais aussi du taux d'amortissement, de désaffectation et de mise hors d'usage de ces biens. Les renseignements de ce type peuvent ne pas être aisément accessibles. Il serait toutefois hautement souhaitable d'obtenir, lorsqu'ils sont disponibles, des renseignements sur les taux de désaffectation et de durée moyenne de service des différents types de matériels et d'installations. Ces renseignements devraient être joints au tableau. Voir également la note i) ci-dessus.

m) Véhicules blindés (ligne 2.1.5)

Dans cette rubrique figurent les chars, les véhicules blindés de transport de troupes et les autres matériels blindés.

n) Munitions (ligne 2.1.8)

Pour les mêmes raisons que celles indiquées au paragraphe l) ci-dessus, il est souhaitable de pouvoir comparer les achats de munitions et les consommations correspondantes. A cette fin, les pays sont priés de fournir ces dernières données à la partie II ci-après.

o) Construction (ligne 2.2)

La construction de nouvelles installations est souvent liée à l'acquisition de terrains. Les dépenses du secteur militaire relatives à l'acquisition de terrains doivent être communiquées séparément sous la rubrique 2.2.12 (Terrains).

p) Electronique, etc. (ligne 2.2.4)

Cette rubrique comprend également les communications ainsi que les structures et installations apparentées.

q) Installations d'entraînement (ligne 2.2.7)

Cette rubrique comprend les dépenses occasionnées par la construction d'installations fixes d'entraînement telles que polygones de tir, parcours du combattant, etc.

r) Magasins, dépôts, etc. (ligne 2.2.8)

Cette rubrique comprend les installations de réparation et d'entretien.

s) Abris (ligne 2.2.11)

Comme il n'est pas toujours possible de distinguer entre ouvrages fortifiés et abris destinés au personnel militaire, les pays sont priés d'indiquer le total de leurs coûts sous la rubrique 2.2.10 (Ouvrages fortifiés) et de réserver la rubrique 2.2.11 (Abris) aux abris construits principalement pour protéger la population civile.

t) Terrains (ligne 2.2.12)

Les renseignements concernant les ventes de terrains par le secteur militaire sont demandés dans la partie II ci-après.

u) Recherche-développement (ligne 3)

Il est possible de distinguer entre les deux groupes composant cette catégorie selon le degré d'application des activités de recherche, c'est-à-dire la mesure dans laquelle elles sont axées sur la création d'un produit déterminé ("recherche à objectif"), comme par exemple un système particulier d'armes. Les activités de recherche fondamentale ainsi que celles de recherche appliquée qui ne sont pas liées à un objectif peuvent par conséquent figurer dans le groupe 3.1, tandis que les activités assimilables à une recherche à objectif figureraient dans le groupe 3.2 avec les activités de développement, qui sont toujours considérées comme ayant un objectif.

Les pays qui éprouveraient des difficultés à distinguer entre ces deux types de classification sont priés de présenter leurs observations à ce sujet et de les joindre au tableau.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse :
(Salaire par durée de temps, unité monétaire)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse :
(Nombre d'années de service)

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse :
(Montant)

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains :

b) Biens immobiliers autres que les terrains :

c) Matériel :

d) Services :

e) Divers :

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.